

L'intelligence artificielle à l'Université de Montréal

Énoncé de vision

Septembre 2026

Tout comme la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle, qui trouve son origine au sein de sa communauté, l'Université de Montréal prône une utilisation de l'intelligence artificielle (IA)¹ résolument **humaniste**, en cohérence avec l'ambition qui guide sa stratégie numérique.

Par les connaissances sur l'IA qu'elle produit, transmet et utilise, la communauté de l'UdeM aspire à **maîtriser** délibérément son usage et à **influencer** son évolution. L'UdeM ne se définit pas par l'IA, mais elle contribue à la définir.

Le développement et l'utilisation de l'IA à l'UdeM sont **encouragés** dans la mesure où ils respectent les principes énoncés ci-après. Ils s'inscrivent dans une évolution de la société, évolution pour laquelle les compétences et connaissances universitaires seront indispensables aux citoyennes et citoyens de demain.

L'Université propose de mettre en place un cadre comprenant certains principes essentiels à la saine utilisation des outils d'IA au sein de sa communauté. Cette approche, prudente et responsable, représente pour notre communauté le meilleur garde-fou contre les risques et les défis éthiques que comporte cette technologie émergente.

Énoncé de vision

Par la recherche, l'Université de Montréal influence le développement responsable de l'intelligence artificielle et la mobilise dans ses activités au service de l'humain, de la connaissance et du bien commun : l'IA renforce les capacités des personnes, soutient des décisions éclairées et contribue à l'évolution de la société.

Principes directeurs généraux

L'humain au cœur de l'IA. L'Université utilise l'intelligence artificielle pour amplifier les capacités humaines, soutenir la créativité et enrichir l'expérience des membres de sa communauté. Les relations humaines, les échanges et la collaboration restent au centre des interactions.

Responsabilité et éthique. L'Université fait avancer et utilise l'intelligence artificielle de manière transparente et conforme aux principes éthiques, dans le respect des personnes, de l'environnement, de la diversité et du bien commun.

Fiabilité, sécurité et confiance. L'Université fait appel à des systèmes d'intelligence artificielle fiables et sécuritaires, notamment en matière de protection des renseignements personnels, en reconnaissant leurs limites et en en assurant un usage éclairé.

Souveraineté et accessibilité. L'Université privilégie des solutions d'intelligence artificielle accessibles, inclusives et stratégiquement maîtrisées, en limitant avec pragmatisme les dépendances aux technologies étrangères.

Compétences et esprit critique. L'Université accroît les compétences relatives à l'intelligence artificielle et renforce l'esprit critique de sa communauté, en complément d'une solide expertise disciplinaire, tout en reconnaissant que l'IA ne remplace pas le jugement humain.

Décisions éclairées et impact social.

L'Université utilise lorsque c'est pertinent l'intelligence artificielle pour éclairer ses décisions et contribuer à relever les grands défis sociaux, économiques et scientifiques.

¹ Pour une définition de l'intelligence artificielle et des concepts qui s'y rapportent, voir <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/trouver-evaluer/iaq>.

Principes dans l'utilisation opérationnelle

Pour le corps enseignant et la communauté de recherche

L'Université de Montréal accompagne son corps enseignant et sa communauté de recherche dans leurs choix d'utilisation de l'intelligence artificielle à travers des recommandations d'outils, des créations de formations et un soutien à l'innovation pédagogique afin que l'enseignement et la recherche continuent de servir le bien commun dans un monde en transformation.

Pour la communauté étudiante

L'Université de Montréal assure une formation qui allie expertise disciplinaire, littératie en intelligence artificielle et pensée critique afin de préparer ses étudiantes et ses étudiants à exercer un leadership éclairé, à contribuer à l'innovation responsable et à répondre aux grands défis sociaux, économiques et éthiques de demain.

Pour les membres du personnel

L'Université de Montréal soutient ses gestionnaires et tout son personnel dans l'utilisation éclairée et à valeur ajoutée de l'intelligence artificielle. Elle encourage son intégration dans les opérations courantes afin de permettre aux membres du personnel de travailler sur des activités à plus grande valeur ajoutée.

Postures recommandées par l'Université pour l'ensemble de sa communauté

- Adoptez une posture à la fois ouverte face aux changements qui entourent l'intelligence artificielle et prudente dans l'utilisation des différents outils et de leur contenu.
- Explorez et apprenez à utiliser les différents systèmes existants en intelligence artificielle tout en recourant aux outils et aux formations recommandés par l'Université.
- Privilégiez les interactions humaines et la collaboration en reconnaissant la valeur irremplaçable de la réflexion collective et du partage.
- Exercez un regard critique en toute circonstance quant aux contenus produits par les différents systèmes d'intelligence artificielle.
- Faites preuve d'intégrité et de transparence, notamment en déclarant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans vos travaux et livrables.
- Tenez compte de votre impact environnemental en utilisant les systèmes d'intelligence artificielle seulement lorsque c'est nécessaire et réellement utile.

Engagements de l'Université

L'Université s'engage à continuer sa réflexion concertée sur la place de l'IA dans ses activités.

L'Université est consciente de l'importance du changement de paradigme en cours et veut y réagir sans précipitation, mais avec la diligence qui s'impose. Pour ce faire, elle souhaite mobiliser toute sa communauté dans une réflexion constructive sur la place de l'IA.

L'Université s'engage à respecter les principes existants dans les cadres de référence suivants :

- Principes énoncés dans la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle;
- *Énoncé de principes pour une utilisation responsable de l'intelligence artificielle par les organismes publics* du ministère de la Cybersécurité et du Numérique, édition 2025;
- Énoncés de principes de la stratégie numérique de l'UdeM.

L'Université s'engage à faire connaître les différentes formes d'IA pertinentes en contexte universitaire et à encourager leur juste utilisation.

Que ce soit dans le cas des politiques, des opérations, de la gestion, de l'enseignement ou de la recherche, l'Université souhaite proposer des outils appropriés, former le personnel et les gestionnaires à la bonne utilisation de l'IA et enrichir les compétences de la communauté étudiante en matière d'IA.

L'Université s'engage à s'allier à ses partenaires naturels afin de proposer des outils et des formations de qualité et accessibles à tous et à toutes.

L'Université bénéficie à cet égard de l'expertise d'IVADO et de Mila, en plus de celle de sa communauté de recherche multidisciplinaire.

Ont servi à la rédaction de ce document :

- *Énoncé de principes pour une utilisation responsable de l'intelligence artificielle par les organismes publics* (MCN, 2025).
- *La Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle* (2018).
- *Sites Web sur l'IA des universités Laval et de Sherbrooke, de l'Université McMaster, d'IVADO.*
- *Principes inclus dans la stratégie numérique de l'Université de Montréal* (2026).
- *Documents internes produits par les panels « enseignement » et « opérations ».*
- *Copilot, aux fins de synthèse et de soutien à la rédaction.*